

Les ministres fédéraux et provinciaux ont été généreux, nos évêques aussi, et on a reçu de différents personnages des lettres très gracieuses.

Je puise dans cette correspondance la lettre du comte de Paris :

LISBONNE, 6 mars 1887.

Monsieur.

Je vous remercie d'avoir songé à m'associer à l'hommage que les Canadiens-français se proposent de rendre à la mémoire de l'illustre Jacques Cartier et des missionnaires qui ont consacré par leur martyre le sol de la Nouvelle-France.

Les descendants de ces puissants colonisateurs, que la France, pleine alors d'une sève vigoureuse, répandait sur l'Amérique du Nord, savent, sans manquer à leurs devoirs politiques vis-à-vis de l'Angleterre et de leur noble Souveraine, conserver religieusement les souvenirs d'un passé glorieux. Je saisis avec plaisir l'occasion de leur témoigner ma sympathie.

Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments bien sincères.

PHILIPPE, comte de Paris.

Cette lettre serait très convenable si elle ne contenait pas une méchanceté : "La France, pleine alors d'une sève vigoureuse," contre laquelle je dois protester, car il ne peut venir à l'esprit d'aucun homme sensé que la France de 1889 ait moins de sève et moins de vigueur qu'autrefois ; au contraire, oien au contraire.

M. le comte de Paris nous force à nous rappeler que c'est un de ses arrières grands oncles qui, n'ayant pas assez de vigueur pour défendre le Canada, l'a abandonné et livré à l'Angleterre.

Nous avons le cœur trop français pour souffrir qu'un mot blessant soit lancé à l'adresse de la France, de si haut ou de si bas qu'il vienne.

Mais j'aime à croire que la plume a écrit plus que ne dictait le cœur, et mieux vaut peut-être ne pas trop appuyer sur ce qui n'est sans doute qu'un lapsus calami.

* * MM. J.-B. Caouette, Ed Dugal et Edmond Rosa ont eu l'excellente idée de publier un journal spécial : *La Voix du Patriotisme*, qui est vendu au profit de la Société.

Cette publication, dans laquelle on remarque plusieurs articles très bien faits, contient des écrits de : Son Eminence le cardinal Taschereau, Son Honneur le lieutenant-gouverneur, MM. Arthur Buies, U. Barthe, hon. P.-J.-O. Chauveau, l'abbé H. R. Casgrain, Ths Chapais, J.-B. Caouette, Rév. Père J.-E. Déry, Paul de Cazes, L.-O. David, Ls Fréchette, Faucher de Saint-Maurice, Rév. A. Gingras, Ph. Huot, hon. W. Laurier, sir Hector Langevin, hon. Frs Langelier, P. Lemay, N. Legendre, N. Levasseur, hon. H. Mercier, Ernest Pacaud, A. Poisson, A. Robitaille, hon juge Routhier, Benjamin Sulte, J.-C. Taché, Israël-J. Tarte, Rémi Tremblay, C. Vinlette.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur, A.-R. Angers, a donné un article plein de charme et de parfum moyen-âge, que les érudits me sauront gré de citer. Le voici :

A JOSEPHTE

Hyer estoit grandement plein de désastre & grevance par le feu, et deuil universel, car il y eut aussi victimes héroïques. Elles estoient officiers de la Reine regnant si bonnement.

Au matin, en le lieu de St Sauveur, contigu à Kebec, cinq cents familles cherchoient ce qui demuroit de l'habitation, de la huche & du bers de l'enfant. L'incendie avoit devoré maintes centaines de maisons. Le chef de famille y avoit égaré son courage. Il ne se savoit aller d'en deça ou d'en delà. Mais voici bien que par devers lui, il trouve estant tendue la main de son épousee. Icele main nue & vuide lui rememore le premier travail en communauté & comment se fist l'épargne. Sur l'heure ceste femme lui dits : courage ! nous revivrons les premières années du ménage & referons, et mieux, les choses perdues. Ce discours ramenant l'énergie, la demeure nouvelle emerge où le mascaret de feu passa.

Huy est jour de feste patronale. On a revestu le vestement du dimanche. Qui en avoit deux bailla le meilleur au voisin qui avoit abîmé le sien au feu. Le peuple marche en procession. Il chemine, suivant la bannière du Précurseur. Il s'en va à la fourque du Laitret vénérer la croix que planta le capitaine malouin Jacques Cartier, en l'an de grâce 1536. Icele croix estant restaurée est nostre Eiffel de 89. Ce signe est modeste mais souffre reduction sans cheoir de son mérite, et loge commodément au trumeau d'honneur de l'habitation du Chrestien.

La veille de l'appareillage, Cartier, débarquant de sa caravelle, a dû porter au pied d'icele croix son pavillon blanc, le maître de la nef sa boussole, le timonier sa barre en bois de chêne des Gaules, le marynyer son plomb de sonde, et tous faire en commun invocation pour la navigation prochaine. L'exorcisme estant dist sur les choses de maryne, sur le fromment & l'eau, l'esquipage s'en fust à bord pro-

mettant de revenir l'an suivant.

En ce présent jour, au mesme lieu, le peuple porte ses insignes. Un Cardinal de nostre Mère l'Eglise y dépose son chapeau, un lieutenant du Gouverneur Royal, son espée ; l'escrivain y apportant aussi sa plume et l'ouvrier son outil quotidien.

Cartier et ses compagnons de mer, tous nombrés, formoient cent dix âmes quand premièrement s'agenouierent sur la plage de la rivière de Canada. Nous, enfanz des pionniers, nous nous relevons quinze cent mille, célébrant la Pasque nationale, icelle perpétuant la St Jean des ancêtres.

Josephite, hyer, vous fistes vostre tâche ; huy une autre vous est restant. A la veillée, narrez à voz enfanz un peu de nostre histoire. Elle est belle comme légende de fée, noble comme croisade, courte mais salutaire comme un Ave.

Femme, allez accomplissant vostre mission ; comme lyre éolienne il n'est de vents si mauvais que vous ne changiez en harmonies rendant à l'homme courage, donnant à l'enfant amour du bien-faire et à un chascun dévotion au pais des ayeux.

N'est-ce pas que l'on croirait entendre le bon sire de Joinville parler lui-même ?

La Voix du Patriotisme est un souvenir que tout bon Canadien voudra conserver dans sa bibliothèque.

* * Il y a tout lieu de croire que la fête sera belle, très belle, mais tout dépend de nous, de l'entraîn que nous y mettrons, de l'esprit de nationalité que nous y apporterons, et j'espère que tous ceux qui pourront le faire se feront un devoir d'y assister.

Quand il s'agit de PATRIE, chacun doit faire sa part, et ceux là qui font ce qu'ils peuvent font ce qu'ils doivent.

Hier soir, je faisais le tour du Belvadère, promenade chère à tous les Québécois, quand, arrivé près du monument des Braves, sur le chemin de Sainte-Foye, j'entrai dans l'enceinte qui entoure la colonne, afin de faire lire les inscriptions à mon petit Pierre, que j'éleve dans le culte des héros qui sont morts pour la défense de notre pays.

Un homme d'une quarantaine d'années, aux traits énergiques, à la moustache d'un noir d'ébène, béchait, ratissait, travaillait, bref faisait la toilette du petit parterre.

— Vous préparez le monument des Braves aux visites qu'il recevra le 24 juin, lui dis-je ?

— Non, monsieur, je fais mon ouvrage de chaque année. Qu'il vienne des visiteurs ou non, cela m'est indifférent, mais je fais mon devoir.

— Je comprends, vous êtes chargé de l'entretien du monument.

— Non, encore, monsieur, je m'en suis chargé tout seul. Tenez, vous m'avez l'air d'aimer les patriotes, je vais vous dire la chose :

Personne ne m'a jamais demandé de travailler ici, mais depuis six ans j'y viens chaque printemps, parce que j'aime ça. Je ne suis pas instruit, mais on m'a dit que ceux qui reposent ici étaient des soldats, des braves qui sont morts pour le pays, pour nous, et il me semble qu'il serait mal de les abandonner. Souvent, le soir, après une journée faite—je suis cordonnier—je prends mes outils et je viens mettre un peu d'ordre ici.

Malheureusement, ajouta-t-il, il y a des gens qui n'aiment pas les braves, et qui viennent jeter de la boue sur le monument ; je nettoie, je répare les dégâts... Ah ! si j'en empoignais un...

N'est-ce pas vrai, monsieur, que c'est mal d'insultés les morts ?

— Alors, personne ne vous paie pour ce que vous faites ?

— Me payer, non monsieur, mais croyez-vous que j'accepterai de l'argent pour cela. Je suis soldat, voyez-vous, sergent dans la 1re compagnie du 9me, vous savez, la compagnie du capitaine Garneau, et je suis content de travailler en l'honneur des anciens, qui ont porté l'uniforme avant moi. C'est mon plaisir, à moi...

Son plaisir ! il est heureux de travailler pour les morts ! Oh ! brave homme que cet Olivier Matte (retenez son nom), qui comprend si bien le devoir, qui, sans instruction, sait si bien ce que c'est que le patriotisme ! le bon soldat que ce cordonnier modeste qui s'en va vingt fois l'an, faire son pèlerinage au monument des braves !

Si j'étais riche, je donnerais un joli souvenir à ce bon Olivier Matte, et vous aussi sans doute, mais voilà ! les grands cœurs ont petite bourse....

* * Un mot encore sur la Saint-Jean-Baptiste : Si j'avais voix au chapitre, je conseillerais

aux organisateurs de la fête que nous allons célébrer, de reprendre, pour proposer la santé des dames, les termes dont on s'est servi en 1834 :

A JOSEPHTE, femme de Jean-Baptiste. Son empire est celui de la tendresse et de la vertu. Elle mérite la confiance de l'époux qui ne fait jamais d'affaire sans prendre son avis.

Il y a dans ce toast une saveur toute particulière, un goût de terroir qui a tant de charme qu'il serait agréable de le conserver dans toute sa primitive naïveté.

Cette bonne Josephite, vous voyez que notre lieutenant-gouverneur ne l'a pas oubliée !

* * Vous en aije dit assez pour vous décider à aller à Québec le 24 juin ?

Si le roi Louis XV nous a lâchés si lâchement, nous ne devons pas en tenir rancune à nos aïeux, à ses prédécesseurs, ni aux Français. Et puis ! ne venons-nous pas de nous montrer bien oubliés, nous aussi, en n'assistant pas à l'Exposition de Paris ?

Si notre nom n'est pas acclamé sur les rives de la Seine, allons au moins sur les bords de la rivière Saint-Charles jeter le cri national :

VIVE LE CANADA !



PRIMES DU MOIS DE MAI

LISTE DES RÉCLAMANTS

Montréal.—J. J. Robillard, 458, rue Dorchester ; Napoléon Senécal, 127, rue St-Antoine ; J. A. Poulin, 46, rue St-Constant ; D. Huet, 258, rue Jacques Cartier ; Edouard Cantin, 57, rue Craig ; Joseph Rouleau, 34, rue Rolland ; Ferdinand Hogue, 781, rue Sanguinet ; A. Lacroix, 202, rue Panet ; C. Paradis, 9, rue Grant ; Joseph Sarault, 209, rue St-Dominique ; Arthur Laperrière, 164, rue Mont-Royal ; Pierre Drolet, 669, rue Notre-Dame ; E. Bélard, 788, rue Sanguinet ; Wm Hardy, 153, rue Ste-Elizabeth ; Paul Trémouillé, 122, rue Iberville ; A. Gosselin, assistant-greffier de la cité ; John Husmer, 840, rue Ottawa ; A. Sauvé, 651, rue Mignonne ; Delle Elizabeth St-Pierre, 25, rue Ste-Genève ; J. L. E. Lacombe, 17, avenue de Verchères ; J. Moquin, 535, rue Craig.

Québec.—Napoléon Débigaré, 123, rue Richelieu ; Louis Martel, 343, rue St-Valier ; Dame Vve Honoré Poitras, 38, rue O'Connell ; Hector Poitras, 33, rue O'Connell ; Dame Vve N. Kérouac, 42, rue Desfossés ; Edouard N. Blais, marchand, rue LaCouronne, St-Roch ; Joseph Langlois, manufacturier, St-Sauveur ; Philias Gravel, 65, rue Grant ; Dame Pierre Giguère, rue Ovide, St-Sauveur ; Félix Papillon, 21, rue Ovide, St-Sauveur.

Village St-Malo.—P. Trudel, avenue Tachereau.

Lévis.—J. N. Cloutier, Notre-Dame.

St-Henri de Montréal.—Clément Lafleur (\$50.00), 119, rue St-Augustin ; E. Hurtubise (\$25.00), 1930, rue St-Jacques ; Dame Théophile Gauthier, rue Notre-Dame ; Eugène Caron, 3833, rue Notre-Dame ; Delle Alexina Hétu, 108, rue Turgeon.

St-Cunégonde.—Audias Schlzbeurt, 1629, rue St Jacques.

Mile-End.—Lambert Désormeau, 162, rue Mont-Royal.

Montmagny.—Bernard Bernier.

Trois-Rivières.—Pierre R. Dupont ; C. W. Rocheleau, agent d'assurance ; A. E. Gervais, avocat.

Ottawa.—E. Edmond Lemieux, département de la Milice.

St-Hyacinthe.—S. Carreau.

St-Martine.—Edouard Couillard, avocat, (\$5.00).

Haverhill, Mass.—Raphaël Pelletier, 72, rue Essex.

Woonsocket, R. I.—Alphonse Girard, 56, rue Arnold.

Lawrence, Mass.—Nap. R. Dufresne, 626, rue Essex.

SOIXANTE-TROISIÈME TIRAGE

Le soixante-troisième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros datés du mois de juin) aura lieu SAMEDI, le 6 JUILLET, à 8 heures du soir, dans la salle de l'UNION SAINT-JOSEPH, coin des rues Sainte-Catherine et Sainte-Elizabeth..

Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre.

On ne saurait trop propager le culte et le souvenir des belles âmes dans un temps où il y en a si peu.